À quoi servent les soignants ?

Se mobilisent-ils pour assurer le meilleur service aux patients, les aider à maîtriser leurs problèmes de santé, les protéger contre les risques évitables liés aux soins, les orienter dans les dédales de la machinerie sanitaire ? A contrario, se servent-ils de leur crédulité, de leur confiance, de leurs maladies, pour finalement les tromper et en tirer profit ?

Dès la formation initiale, puis à chaque moment de la vie professionnelle, il convient de se poser ces questions, pour soi-même et pour les autres.

Ainsi, quels sont les moyens que je me donne pour mettre à jour régulièrement ma panoplie médicamenteuse personnelle ? Est-ce que je mets ma formation et mes choix personnels dans les mains des firmes et des médias de propagande ? Ou bien, est-ce que je m'organise avec d'autres soignants pour disposer d'une information fiable ?

Et la prévention des risques thérapeutiques ? Je m'en occupe, ou je laisse aller ? Est-ce que je me tiens au courant des effets indésirables des médicaments que j'utilise et conseille ? Et l'hygiène, et l'entretien du matériel et des locaux professionnels, et les conditions d'accueil, et le respect de la confidentialité et du secret professionnel ?

Et l'argent ? D'où viennent mes revenus ? Directement de mes activités de soignant, ou des prestations connexes que je monnaie à des tiers (firmes, assurances, employeurs, etc.) ?

En d'autres termes, où se situent mes conflits d'intérêts ? Suis-je vraiment ce que les patients espèrent : un soignant en qui ils peuvent avoir confiance ? Ou suis-je un peu, beaucoup, à la folie, en situation et en état d'esprit de les tromper ?

Ces questions n'ont jamais été autant au cœur des enjeux professionnels et humains des systèmes de santé, en France et ailleurs. C'est pour cela que des associations, telle que l'Association Mieux Prescrire, et des moyens de formation indépendants, telle que la *revue Prescrire*, se sont constitués : avec leurs chartes de qualité, leur autonomie intellectuelle et financière totale, leur volonté d'aider le plus grand nombre à choisir résolument le camp de celles et ceux qui sont "orienté(e)s patients".

Quelle que soit la préoccupation du moment, déterminer sa conduite selon l'intérêt premier des patients est le seul choix professionnel et humain qui puisse se défendre dans le domaine de la santé.

C'est cette cohérence qui unit 28 000 abonnés autour de la *revue Prescrire*. Continuons tous ensemble. Un nombre toujours plus grand de soignants se reconnaît dans cette conduite.

La revue Prescrire

ÉDITORIAL

Orienté(e)s patients

Téléchargé sur prescrire.org le 03/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement